

APPENDICE IV

EXEMPLES DE RAPPORTS

EXEMPLES DE RAPPORTS

Les observateurs publient souvent leurs observations sous différentes formes de rapports. L'établissement de rapports permet d'atteindre plusieurs objectifs, comme par exemple: contribuer à l'acceptation de résultats authentiques ou bien, dans le cas d'un processus ouvertement frauduleux, à décourager l'approbation des résultats. Les rapports constituent également des documents historiques sur les événements électoraux et les activités de votre organisation. Ils peuvent aider les futurs observateurs à comparer des élections passées au processus électoral en cours. Ils peuvent également servir à la promotion des réformes, à l'établissement de la crédibilité de votre organisation, au recrutement des bénévoles ou à l'obtention d'un financement. Cette appendice présente quatre rapports relatifs à différents aspects du processus électoral.

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

Le rapport intitulé *Les conclusions du Bureau d'assistance électorale sur la liste préliminaire des électeurs de 1992* est une enquête sur le processus d'inscription des électeurs de la Guyane. Plusieurs points de ce rapport méritent d'être signalés. D'abord, le fait le plus important est qu'il a été conçu, rédigé et publié au cours d'une période préélectorale. La publication d'une évaluation bien avant le jour des élections accorde un temps suffisant aux administrateurs électoraux pour apporter des corrections et trouver des solutions à leurs problèmes. Cette évaluation permet également de sensibiliser les citoyens et les partis politiques aux problèmes potentiels nécessitant une plus grande attention. Ensuite, les observateurs guyanais ont utilisé la technique de l'échantillonnage aléatoire qui les a aidés à établir une image globale du processus électoral sans avoir à vérifier chaque inscription portée sur la liste.

RAPPORT SUR LES MEDIAS

Un grand nombre d'organisations ont entrepris d'observer les médias et de publier des rapports périodiques pendant toute la campagne et le processus d'administration des élections. L'exemple reproduit ici, "*Les actualités télévisées durant les élections*," résume les conclusions du Projet d'observation des médias (MMP) lors des élections de 1994 en Afrique du Sud. Ce rapport, au même titre que de nombreux autres publiés en août 1994 dans le journal du MMP intitulé *Media Mask*, présente une analyse critique de la couverture médiatique. Cette analyse s'est axée sur la quantité et le type de couverture reçus par les partis politiques en lice.

DECLARATION POST-ELECTORALE

Dès la clôture d'une élection, une grande pression est exercée sur les organisations d'observation pour la publication de leurs observations. Une déclaration post-électorale adéquate telle que la *Déclaration d'observation électorale faite par le Groupe d'études et de recherches du Bangladesh (SRG)*, reproduite en annexe, reconnaît de façon explicite la nature préliminaire de ses conclusions et indique qu'un rapport plus complet sera publié après la clôture officielle du processus électoral. L'un des autres aspects positifs de la déclaration du SRG est qu'il est fait état des activités, résultats spécifiques constatés (à la fois des problèmes et des succès) et conclusions générales sur l'opération sur une seule page. Ces conclusions générales n'ont pas été publiées prématurément (elles ne se sont pas basées sur des rapports incomplets ou des incidents isolés) mais suffisamment tôt après la clôture des élections pour produire un impact.

DECLARATION INTERIMAIRE

Le dernier exemple de cet appendice provient d'Ethiopie. Ce *Résumé de rapport de la Mission d'observation des élections* du Congrès éthiopien pour la démocratie (A-BU-GI-DA) est un rapport intérimaire des élections de l'assemblée constituante de 1994. Un rapport intérimaire peut être publié plusieurs jours, voire même plusieurs semaines, après le vote, au moment où les électeurs et les candidats attendent encore une évaluation indépendante du processus. Ce type de rapport fournit souvent une information plus complète et une analyse plus approfondie qu'une déclaration post-électorale immédiate. Son appellation même indique que les observateurs ont l'intention de continuer à suivre les événements et peuvent, à une date ultérieure, publier une analyse finale plus complète.

EXEMPLES DE RAPPORTS

Dans le rapport du Congrès éthiopien pour la démocratie, on peut noter le soin spécial apporté à la description et à l'évaluation du contexte politique lors des élections. Ce document est l'exemple idéal d'un rapport équilibrant l'évaluation des processus techniques et administratifs par une analyse des progrès politiques réalisés au sein du processus électoral. Il faut également noter que ses auteurs ont proposé des recommandations constructives précises sur la manière dont les élections pourraient être améliorées sur les plans techniques et politiques.

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

page 1 de 6

CONCLUSIONS DU BUREAU D'ASSISTANCE ELECTORALE SUR
LA LISTE PRELIMINAIRE DES ELECTEURS DE 1992

Parmi les vérifications de la liste préliminaire actuelle relative aux électeurs, les remarques suivantes constituent les résultats de nos investigations.

I VALIDITÉ DES BUREAUX DE VOTE:

Des vérifications de la liste de 1991 ont révélé l'existence de centaines de circonscriptions électorales dont les numéros correspondants étaient introuvables dans la loi les concernant. Il a également été découvert qu'un certain nombre de circonscriptions électorales très peuplées ne figuraient pas sur cette liste.

D'après le professeur Gladstone Mills, membre, l'année dernière, de la Délégation du conseil des chefs de gouvernement librement élus, ces problèmes spécifiques ont contribué à eux seuls à rendre la liste des électeurs caduque et à la déclarer nulle..

Nous avons donc accordé une attention spéciale à la vérification des mêmes circonscriptions électorales et avons eu le plaisir de noter que toutes, sauf une, s'arrêtaient précisément au numéro d'ordre 47 de 1990, celui-ci couvrant la désignation des divisions électorales.

La seule omission était celle d'un secteur amérindien, *Epira*, sur la rivière *Conventyne* dont la liste courante avait été incorporée à celle d'un village voisin, *Orealla*. Nous avons appris que les autorités de ce secteur s'étaient servies des recommandations du rapport de la Commission des territoires amérindiens. Puisque cette fusion n'avait empêché personne de la région d'*Epira* de voter, nous avons estimé les divisions tout à fait acceptables et recommandé aux autorités électorales de procéder à cette correction importante. Toutefois, à un certain moment, la fusion de ces deux villages en une seule division électorale devra être édictée en loi.

Toujours sur cette question de division électorale, nous devons cependant faire remarquer une décision extraite de ce même ordre 1990 qui consiste à combiner plusieurs villages de la Rive Est de *Demerara* en une seule division électorale. Les villages concernés sont *Herstellurg*, *Farin*, *Vreed-en-Rust*, *Corent*, *Garden*, *Prospect* et *Little Diamond*.

Dans cette seule division électorale, le nombre total d'électeurs inscrits est de 4 024. Ce chiffre n'est dépassé que par *Golden Grove*, un village voisin, qui possède 4 059 électeurs inscrits.

C'est pourquoi nous demandons à la commission électorale d'accorder une attention spéciale aux bureaux de vote de ces deux divisions le jour des élections, car ils pourraient poser d'importants problèmes de logistique aussi bien pour les

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

page 2 de 6

électeurs que pour les autorités électorales.

Nous conseillons par conséquent au président de la commission électorale (ou à toute personne suffisamment audacieuse pour accepter ce poste à l'avenir) de subdiviser ces divisions en unités de chiffres plus malléables avant les élections suivantes.

2 DUPLICATIONS DE NUMÉROS DE CARTES D'IDENTITÉ:

L'année dernière, notre vérification informatique a découvert 1 700 jeux de numéros d'identification doubles ou multiples sur la liste des électeurs - un jeu représentant deux personnes ou plus possédant le même numéro. Nous sommes heureux cette année de n'avoir enregistré que 28 jeux dupliqués.

Nous pensons qu'au moins 9 de ces jeux se rapportent à 9 individus différents et au cours de vérifications ultérieures, nous avons conclu que, dans deux autres cas, le problème provenait d'un enregistrement incorrect des numéros d'identification.

Nous avons indiqué ces erreurs à la commission électorale qui a promis d'entamer des recherches sur ces cas particuliers et de faire toutes corrections nécessaires.

La duplication d'identité, bien qu'existante, reste cependant limitée et ne constitue pas un problème majeur. Cet exercice représente une amélioration considérable par rapport à la déconvenue éprouvée l'an dernier.

3 PERSONNES INSCRITES DANS DE MAUVAISES DIVISIONS:

Le nombre de personnes inscrites dans les mauvaises divisions électorales l'année dernière est le problème qui a soulevé la plus grande colère dans les rangs des électeurs et représenté une tâche trop ardue pour être entreprise par le Bureau d'évaluation électorale. Le processus de correction de ce problème était alors et est toujours extrêmement laborieux, aussi bien pour les électeurs que pour la commission électorale, car il nécessite deux opérations: placer l'électeur dans la division électorale appropriée, et s'assurer en même temps que son nom est rayé de l'ancienne liste.

Afin de déterminer l'étendue de ce problème, le Bureau d'évaluation électorale (EAB) a fait cette fois-ci un test sur les divisions électorales des régions 2, 3, 4, 5 et 6. Les cinq régions englobent 88 % des électeurs. Le test a porté sur 70 % des électeurs inscrits dans ces régions, soit environ 60 % de tout l'électorat.

Les résultats montrent qu'environ 1,3 % des électeurs inscrits ont été déplacés dans les seules divisions testées, affectant un total d'un peu plus de 3 000 personnes. Si nous tenons compte du nombre d'électeurs déplacés dans les divisions que nous n'avons pas vérifiées auquel vient s'ajouter le nombre de déplacés possibles pour les régions 1, 7, 8, 9 et 10, nous estimons qu'il y aurait environ 5 000 personnes inscrites dans de mauvaises divisions électorales.

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

page 3 de 6

Cette moyenne globale de 1,3 % que nous avons réussi à dégager constitue une performance considérable de la part de la commission, compte tenu de l'ampleur du problème l'année dernière.

Après cette opération, EAB a entrepris d'identifier les noms de personnes inscrites dans les mauvaises divisions et d'indiquer les divisions correctes à partir des adresses enregistrées.

Les listes informatiques contenant ces 3 000 noms ont été envoyées à la commission électorale et aux partis politiques pour servir de document rectificatif durant la période de plaintes et objections. Les chiffres par région sont les suivants:

REGION	TOTAL D'ELECTEURS DE LA REGION	ECHANTILLON PRIS	ELECTEURS DANS DE MAUVAISES DIVISIONS	POURCENTAGE
2	23.101	21.927	198	0.9%
3	50.188	38.209	920	2.4%
4	148.046	77.389	730	0.9%
5	28.126	26.364	546	2.1%
6	72.304	61.265	609	1.0%
TOTAL	321.765	225.154	3.003	1.3%
POURCENTAGE	100%	70%	1.3%	

4. TEST RELATIF A LA POPULATION:

L'année dernière, en utilisant les spécifications recommandées par le Docteur Selwyn Ryan, spécialiste électoral réputé de Trinidad, EAB a établi une sélection aléatoire par ordinateur de 1 475 noms à partir de la liste des électeurs et est parti à la recherche des personnes correspondantes.

Pour que ces chiffres constituent une bonne représentation de la société guyanaise, ces noms englobaient des Afro-Guyanais, des Indo-Guyanais et des métis, tous d'origines urbaine et rurale, ainsi que des Amérindiens. Nous nous sommes également assurés que les pourcentages de personnes appartenant à ces races reflètent le plus fidèlement possible la distribution raciale indiquée dans le recensement de 1985, le tout dernier dénombrement fiable de la population.

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

page 4 de 6

Les investigations sur le terrain n'ont pas permis de localiser 487 des 1 475 personnes que nous recherchions, soit un peu plus de 30 %.

Lorsque la liste de 1992 nous a été communiquée, nous avons immédiatement vérifié si ces personnes étaient encore sur la liste. Nous avons découvert que sur les 487 personnes non localisées l'an dernier, seules 294 étaient encore sur la liste actuelle, les autres 193 ayant été rayées.

Nous sommes donc repartis à la recherche de ces 294 personnes. Il semblait que les adresses sur la liste de l'an dernier étaient différentes de celles sur la liste de cette année. Toutefois, pour diverses raisons, ce nombre a été réduit à 269 et nous avons trouvé toutes les autres personnes, à l'exception de 54 d'entre elles.

Le résultat final a montré que, sur le total du test de l'an dernier, soit 1 475 personnes, seules 54 personnes représentant 3,7 % de ce total n'ont pas été retrouvées.

Deux indicateurs de ce test nous semblent toutefois particulièrement troublants. Dans le *West Ruimveldt*, il nous a été impossible de localiser 49 % des personnes échantillonnées, et à *Kitty* (région centrale), 47 % des personnes n'ont pas pu être retrouvées. La commission électorale a elle-même autorisé une étude révélant environ trois aberrations similaires pour lesquelles aucune explication n'a pu être fournie. Une étude plus approfondie doit donc être entreprise dans au moins ces cinq régions.

Mis à part ces inconsistances, nous estimons que 3,7 % de personnes non localisées est un pourcentage acceptable et nous apprécions vivement les corrections apportées par la commission.

RESULTAT DU TEST SUR LA POPULATION ELARGIE DE RYAN (JUN 1992)

ZONE	TOTAL TESTE	MORTS	ENRAYES	MIGRES	TROUVES	NON TROUVES	% NON TROUVES
KITTY (CENTRE)	15	-	2	2	4	7	47%
N.E. LA PENITENCE	22	-	5	-	14	3	14%
COTTON TREE	32	2	4	7	17	2	6%
PORT MOURANT	78	2	8	7	53	8	10%
GUYHOC GARDENS	7	-	1	-	4	2	29%
WEST RUIVELDT	39	2	3	-	15	19	49%
GOLDEN GROVE	20	-	1	-	14	5	25%
CUMMINGS LODGE	13	-	5	-	6	2	15%
LÉONORA	24	-	3	1	16	4	17%
MOCHA ARCADIA	8	-	3	-	5	-	0%
CHARITY	11	1	2	-	6	2	18%

Total d'échantillons faits (1991/1992) 1475

Total de personnes non trouvées 54

Pourcentage de personnes non trouvées 3.7%

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

*page 5 de 6***PREOCCUPATIONS DU BUREAU D'EVALUATION ELECTORALE
(EAB) POUR LE FUTUR**

La liste actuelle des électeurs telle qu'approuvée par EAB doit être considérée pour ce qu'elle est: un simple instrument préliminaire permettant de donner une première forme au nouveau processus démocratique. Il y a encore beaucoup à faire, aussi bien sur le plan des outils à créer que sur celui des préoccupations à adresser avant d'avoir la garantie d'un processus électoral libre et honnête. Voici quelques-unes de nos préoccupations:

CARTES D'IDENTITE

Selon la commission électorale, il existe encore environ 25 000 personnes ne disposant d'aucun numéro d'identification sur la liste. Nous pensons que les cartes d'identité étaient un problème résolu depuis l'année dernière, la commission ayant reçu le matériel photographique adéquat.

Il demeure cependant que la distribution est extrêmement lente et que le personnel chargé des inscriptions quitte souvent un secteur sans s'être occupé de tous ses habitants. Dans presque tous les secteurs visités par l'équipe chargée des inscriptions, il y a encore des gens sans carte d'identité.

Le niveau d'attention accordé au public par le personnel du Centre national des inscriptions à Georgetown est aussi nettement insuffisant. Le centre refuse souvent de voir des gens après quatorze heures, et même ceux qui se présentent dans la matinée sont parfois repoussés. Un représentant de la commission devrait être présent en permanence pour observer le travail effectué au Centre national des inscriptions.

Bien que le président de la commission ait assuré que les personnes ne possédant pas de carte d'identité peuvent encore voter, un certain scepticisme demeure. La commission doit accélérer le processus de distribution afin d'accroître la confiance des électeurs. Le secteur privé a offert de mettre des dactylographes à la disposition de la commission électorale pour activer cet exercice; elle ferait bien d'accepter cette proposition.

QUALITE DE L'ENCRE ELECTORALE

Récemment au Kurdistan, en dépit de l'assurance que l'encre électorale était de «qualité supérieure», les partis de l'opposition ont insisté pour qu'un test soit effectué avant le jour des élections. Cette encre s'est révélée facilement effaçable et les partis ont dû exiger une encre réellement indélébile.

Le Bureau d'évaluation électorale recommande par conséquent que deux jours avant la journée électorale, chaque membre de la commission électorale trempe son doigt dans l'encre choisie au hasard dans le but d'en vérifier son indélébilité. (Cet exercice ne doit pas les empêcher de voter, le moment venu).

RAPPORT SUR LE PROCESSUS DES INSCRIPTIONS

*page 6 de 6***LE PROBLEME DE LA CONFIANCE DES ELECTEURS**

D'après les premiers commentaires de nos bénévoles sur le terrain et de nos services de téléassistance électorale, il semblerait qu'il existe une certaine résignation parmi les personnes dont les noms ne figurent toujours pas sur la liste cette année. Certaines affirment s'être inscrites à deux reprises l'année dernière et ne veulent pas être forcées à le faire de nouveau cette année. D'autres ne comprennent pas comment elles pouvaient figurer sur une liste l'an passé et ne plus être inscrites sur la liste actuelle.

Une tâche énorme visant à regagner la confiance des électeurs s'impose, non seulement au niveau des partis politiques et de EAB, mais également à celui de la commission électorale dont les objectifs annoncés au départ étaient d'accroître la confiance envers le processus électoral.

Le succès de l'exercice que nous venons d'examiner peut servir au renouveau total de la coopération du public dans la reconstruction de l'avenir politique.

RAPPORT SUR LES MEDIAS

page 1 de 5

Les actualités télévisées durant les élections: un exercice en toute passivité



Rodney Tiffen, Maître de conférence, spécialiste des questions de gouvernement, à l'Université de Sidney en Australie, commente l'étude d'information politique télévisée dans le cadre du Projet d'observation des médias pendant les élections. Il conclut que la couverture médiatique des élections a été passive et n'a fait preuve d'aucune initiative.

Le Projet d'observation des médias a réalisé une grande étude quantitative sur l'information politique télévisée durant la période électorale. L'objectif principal de cette étude était d'examiner la façon dont les émissions politiques étaient structurées ainsi que l'attention et le type de couverture accordés aux différents partis et groupes, et aux différents thèmes et questions.

Echantillon et procédures

A la télévision, l'étude couvrait les principaux bulletins du soir sur les grandes chaînes de SAB, TV1, CCY, Ngune et CCV Sotho ainsi que le bulletin du soir de la télévision du Bophuthatswana et le premier bulletin du matin, « Bonjour, l'Afrique du Sud ». Ces cinq programmes ont fait l'objet d'études quotidiennes du 18 mars au 2 avril. L'échantillon de couverture des nouvelles télévisées contenait environ un millier d'émissions consacrées aux partis politiques, réparties sur plus de 100 bulletins dans quatre stations pendant 32 jours.

Selon la procédure prévue pour la télévision, les observateurs (un observateur différent par programme) remplissaient un formulaire résumant les émissions selon un format structuré, puis des encodeurs traduisaient cette information dans les catégories constituées pour l'étude. L'étude pour la télévision

incluait un codage atteignant jusqu'à 75 variables différentes pour chaque émission politique. La grande majorité de ces variables était conçue pour codifier les données selon l'identité de la personne figurant dans l'émission et son titre, permettant ainsi de pouvoir coder jusqu'à 6 personnes ou groupes si nécessaire, dans une émission donnée.

Il y a plusieurs écarts dans les données en raison de problèmes enregistrés dans les programmes individuels, mais ils sont mineurs, comparés au volume des données, et n'influent pas sur l'interprétation globale de façon significative. Cependant, ils ne permettent pas d'effectuer des comparaisons précises entre des stations ou des tranches horaires particulières.

Quantité et type de couverture électorale

Une couverture massive d'informations politiques a été réalisée au cours de la période électorale. La moyenne d'articles par bulletin pour TV1 était de 4,6, pour Bop TV, de 4,3, pour les nouvelles du soir sur TV1, de 5,0, CCV3, de 5,9 et CCV2, de 6,3. Plus de la moitié des bulletins était souvent consacrée aux émissions politiques et ce, dans toutes les programmes au cours de la période électorale.

RAPPORT SUR LES MEDIAS

page 2 de 5

Occasions d'émissions

La matière pour les nouvelles était fournie en grande majorité par les événements publics et les activités des groupes et institutions politiques à la recherche de publicité. On peut distinguer trois grandes catégories. La première, englobant presque la moitié des occasions d'émissions, était basée sur des manoeuvres publicitaires délibérées et des activités de campagne publique. Ces activités incluaient les activités électorales des partis (rassemblements politiques, visites de personnalités politiques sur des lieux particuliers, etc.). Ensuite venaient les communiqués de presse (21 %) et déclarations publiques émanant des partis (16 %) et groupes d'intérêts (6 %) avec une majorité de conférences de presse et d'interviews avec les médias (15 %).

Le deuxième groupe d'occasions d'émissions d'actualités s'était constitué par les réunions officielles et les résultats d'institutions politiques, totalisant environ 20 %. Il comportait la publication de rapports officiels ou non gouvernementaux (8 %), des réunions d'entités officielles intérimaires comme le TEC (4 %) et des négociations officielles entre groupes antagonistes (15 %). Dans le cadre de ce groupe, les médias diffusaient au public des activités d'autres institutions programmées à l'avance.

Le troisième groupe générateur d'émissions concernait ce qui est généralement appelé « actualités sur les troubles », c'est-à-dire, des incidents de violence de groupes (4 %), grèves (5 %) et autres manifestations (5 %). Les activités institutionnalisées et les déclarations publiques des organismes chargés de faire respecter la loi et de mener des enquêtes (8 %) avaient tendance à être assimilées à ce type de nouvelles.

La réaction des médias aux activités de ces sources importantes et aux différentes manifestations publiques est révélée par la rareté des reportages réalisés principalement par les médias. Seules deux émissions proposées par les médias ont été qualifiées d'émissions spéciales. Aucun reportage n'a fait part de divulgations particulières ou n'a porté le titre d'enquête spéciale.

Sources des nouvelles.

La codification des émissions politiques au cours de la période électorale a relevé 1 177 déclarations de représentants. Toutefois, seul un plus petit groupe d'individus est apparu régulièrement dans les actualités.

Les deux personnes les plus visibles et les plus souvent citées étaient bien sûr FW De Klerk et Nelson Mandela,

mentionnés en même temps dans 78 émissions de notre échantillon. Tous deux dominaient les autres membres de leur parti. De Klerk a été mentionné

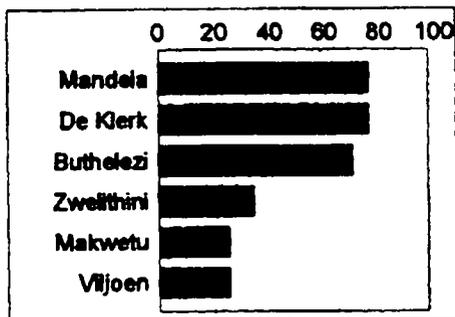


Tableau 1

environ quatre fois plus souvent que les deux personnalités les plus citées du Parti national, Roelf Meyer (18) et Pik Botha (17), et les autres membres n'ont été mentionnés que six fois (Danie Schutte et Hernus Kriel). Pour l'ANC, Cyril Ramsphosa se plaçait sans conteste second (26) et Thabo Mbeki, troisième (9), les autres candidats suivant loin derrière. Quatre autres leaders importants dominaient de la même façon la couverture de leur groupe.

Le tableau 2 présente la classification sur laquelle les tableaux suivants sont basés. Il donne d'abord les chiffres pour les trois partis les plus importants, puis répartit les partis de moindre importance en quatre groupes.

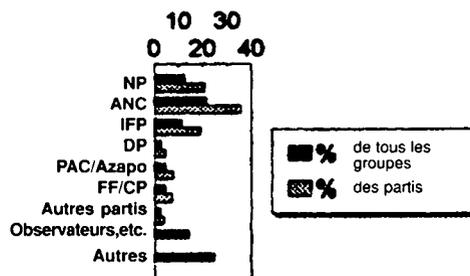


Tableau 2

RAPPORT SUR LES MEDIAS

page 3 de 5

Les deux dernières catégories ne sont pas des partis. La première inclut des représentants de toutes les entités indépendantes et intérimaires observant ou supervisant certains aspects des élections (par exemple TEC, IEC, IMC, observateurs pour la paix, observateurs internationaux). Dans ce groupe, la majorité des références était attribuée à l'IEC et au TEC. La dernière catégorie inclut des représentants d'une large variété de groupes: les gouvernements des *Homelands*, les bureaucrates, la police, l'armée, les groupes d'intérêt comme les entreprises et les syndicats. Aucun de ces groupes n'a bénéficié d'une attention soutenue, bien que la police ait été la plus citée de tous les groupes composant cette catégorie extrêmement variée.

L'interprétation des chiffres du tableau 2 doit dépendre des diverses considérations faites par l'observateur. Que signifie le terme "équilibre" lorsque les partis ont bénéficié d'un support aussi inégal, lorsque l'on savait qui serait le parti majoritaire au nouveau gouvernement, lorsqu'un autre parti a été au gouvernement depuis des années, lorsque tant de différences existent entre les partis sur le plan de la capacité d'organisation, de la capacité à générer des nouvelles, de la dimension et de l'atmosphère de leurs rassemblements politiques? Certains estiment que, dans le multipartisme, chaque groupe devrait bénéficier d'une couverture proportionnelle à son support électoral. Toutefois, un élément important de tout système électoral démocratique réside dans l'acceptation par tous les principaux groupes de la légitimité du processus et des résultats. On peut alors se demander si les groupes minoritaires devraient bénéficier d'un temps d'antenne plus long que ne le justifie pas leur dimension au sens strict du terme. (Ici comme ailleurs, il ne faut pas oublier que ces chiffres ne couvrent que les programmes d'actualités et non pas ceux des affaires courantes. Il semble que les partis de moindre importance aient bénéficié proportionnellement de plus de temps en affaires courantes qu'en actualités mêmes).

Le tableau 2 montre que l'ANC et ses membres ont été le groupe le plus fréquemment cité, représentant 21,6 % du total, et 35,7 % des partis dont on a reproduit directement les interventions. L'ANC a bénéficié de la plus grande couverture médiatique, mais c'est le seul parti qui a reçu, proportionnellement, une couverture inférieure à sa force électorale. Le Parti national a reçu une couverture généralement proportionnelle à sa force électorale, tandis que tous les autres groupes ont bénéficié d'une couverture médiatique supérieure à leur force électorale.

Dans les résultats du tableau 3, il ne faut pas oublier que les pourcentages des partis de moindre importance sont basés sur de très petits nombres

puisque'ils n'ont été mentionnés que peu de fois. Parmi les groupes mentionnés un grand nombre de fois, les références aux observateurs et aux organismes intérimaires sont principalement positives ou neutres, tandis que les regroupements divers obtiennent des références mixtes.

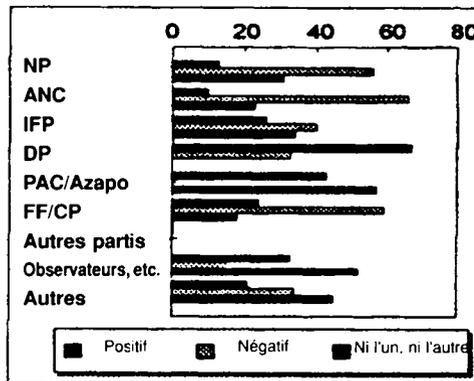


Tableau 3

Les grands partis politiques ont bien sûr engendré un plus grand nombre de références négatives que positives de la part de leurs adversaires et autres. Par contre, il est intéressant de noter que l'Inkata a bénéficié d'une presse nettement plus positive de la part des autres participants et que l'ANC a obtenu la plus grande proportion de références négatives. Tandis que les critiques dépassent les références élogieuses pour l'ANC (6:1) et pour les nationalistes (4:1), elles sont inférieures à 2:1 pour le parti Inkata, représentant plus de références positives et moins de références négatives comparativement aux deux autres grands partis.

Le tableau 4 montre les habitudes de référence aux autres partis par chaque groupe. La grande majorité

RAPPORT SUR LES MEDIAS

page 4 de 5

des références aux autres par tous les groupes est négative (33 %), environ 20 % des références sont positives et le reste (47 %) est équilibré ou mixte. C'est sans doute le modèle de dialogue le moins critique et le moins négatif auquel on pourrait s'attendre durant une campagne électorale. Les observateurs et entités intérimaires sont les plus conciliants dans leurs références.

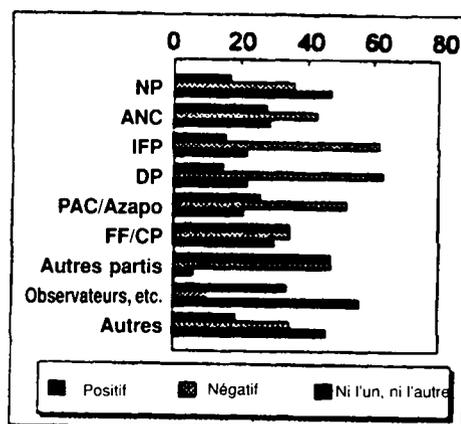


Tableau 4

Parmi les grands partis politiques, le tableau 4 indique des habitudes contraires au tableau 3 quant au pourcentage de références élogieuses par rapport aux références critiques sur les autres. L'ANC a obtenu un taux de 1:1,5, les Nationalistes un taux de 1:2,1 et le parti Inkata un taux de 1:3,9. De la part des autres groupes, le parti Inkata a reçu moins de commentaires négatifs que les deux plus grands partis, mais c'est de loin celui qui a critiqué le plus les autres. Par contre, alors que l'ANC a enregistré le taux le plus élevé de références critiques par rapport aux références élogieuses, ses commentaires sur les autres ont été les plus positifs.

Équité et équilibre

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, pour déterminer si un ensemble de chiffres indique l'équité ou l'équilibre dans la représentation des opinions des différents partis, il est nécessaire de connaître les

critères définis par l'observateur. Toutefois, pour conclure la discussion sur la représentation des différents groupes et le type de critiques qu'ils ont formulées, il est important de noter que, indépendamment de la constitution ou non d'une sorte d'équilibre équitabable entre l'ensemble des partis, celui-ci n'a que rarement été établi dans les émissions télévisées du fait, tout simplement, de la simplicité de leurs formats.

Dans la majorité des émissions, une seule source était citée. Dans les émissions au cours desquelles le point de vue d'au moins un groupe était cité, 66 % n'avaient qu'une source, 27 % en avaient deux et seulement 8 % en avaient trois ou plus. Il en était d'ailleurs ainsi que l'émission traite ou non de situation conflictuelle. On a estimé que 36 % des émissions contenaient un élément conflictuel important, mais que dans 77 % de ces cas, seul, un côté était cité.

Ces chiffres suggèrent la passivité des médias dans leur reportage sur la campagne électorale. Peu d'efforts ont été déployés pour obtenir une réaction des partis critiqués dans la même émission. Bien sûr, l'équilibre était souvent réalisé avec le temps, mais le schéma action-réaction immédiate, grâce auquel les médias assurent un dialogue et une prise de responsabilité entre les partis, était tout au plus lent et imparfait.

Thèmes et questions

Les questions dominantes ont très souvent porté sur le processus politique et électoral. Seules 38 % des émissions ont fait clairement référence à la politique, et plus de 60 % d'entre elles traitaient des questions concernant le processus politique. Deux grands thèmes ont dominé : les dispositions constitutionnelles et électorales ont été abordées dans environ 60 % des émissions sur le processus politique, tandis que l'environnement de la campagne, son déroulement dans la plus grande liberté et honnêteté, les questions relatives à l'éducation des électeurs, etc., représentaient le pourcentage restant (30 %).

Le groupe suivant, le deuxième par l'importance, traitait des questions relatives à la criminalité et au contrôle interne (environ 14 % de la totalité des références politiques). Il s'agissait parfois de reportages sur la violence politique, d'autres fois, sur des questions politiques plus générales. Dix-huit pour

RAPPORT SUR LES MEDIAS

page 5 de 5

cent (un sur cinq) des reportages politiques codifiés contenaient quelques références de poids concernant la violence politique. Ce type de reportage était diffusé plus largement dans le bulletin. Quarante-huit pour cent d'entre eux faisaient partie des trois premières émissions réalisées. Ces émissions avaient également une couverture plus large: dans les émissions où au moins une source était citée, 54 % des reportages traitaient de la violence, comparé à 30 % de reportages sans violence pour deux sources ou plus citées.

La couverture du troisième groupe de questions a été moins importante par rapport aux deux premiers. Les problèmes relatifs à l'emploi, à l'aide sociale, etc., centrés sur les thèmes de la redistribution, ont représenté près de 12 % des émissions contenant des éléments politiques. Dans celles-ci, les principaux thèmes portaient sur les conditions de la fonction publique et plus particulièrement des discussions sur l'insécurité résultant d'un changement politique et des questions portant sur les avantages sociaux.

Parmi les questions pratiquement oubliées dans la campagne, on peut citer la politique économique (environ 1 % des références politiques), la politique sociale et la qualité de la vie (santé, éducation, environnement, urbanisme, etc.) (environ 20 %).

Le manque relatif d'accent sur la politique générale et de débats était inhabituel pour une couverture de campagne électorale, mais peu surprenant dans le contexte de ces élections et ce, pour deux raisons: premièrement, de nombreux paramètres politiques fondamentaux devant être suivis par le Gouvernement d'Unité Nationale avaient déjà reçu l'agrément des partis concernés lors de négociations pluripartites et ne concernaient donc pas directement les élections. Deuxièmement, le point clé de ces élections était de savoir si l'Afrique du Sud était capable d'organiser avec succès des élections démocratiques et cet aspect spécifique de la politique l'emportait sur tous les autres. Néanmoins, cette priorité a été critiquée dans la mesure où elle permettait aux médias d'insister sur les incidents impliquant la violence ou sur l'état des négociations au détriment des autres messages.

CONCLUSION

Les élections ont été largement couvertes par les médias. Toutefois, dans deux domaines importants, ces données ont révélé un manque d'initiative de la part des chaînes de télévision. Tout d'abord, les émissions étaient beaucoup trop centrées sur les occasions de campagne et les déclarations publiques de partis aussi bien que sur des communiqués de presse concernant le fonctionnement des institutions politiques et des négociations officielles. Cette constatation est valable dans une grande mesure pour tout reportage d'information, mais elle était particulièrement marquée durant la campagne électorale, laissant supposer que le reportage était trop passif. Ensuite, il y a eu un manque d'initiative éditorialiste dans la façon de gérer les critiques des participants les uns envers les autres, du moins dans la même émission. De nombreuses émissions avaient une structure à source unique permettant aux personnalités politiques de donner leurs points de vue, sans aucun droit de réponses pour les victimes de leurs critiques.

Les chiffres sur les personnes ou partis apparaissant dans les actualités ne sont pas très différents de ceux prévus, étant donné le support électoral et les ressources politiques des grandes organisations. Si les groupes parlaient de leurs adversaires pendant les émissions, ils avaient tendance à concentrer leur attention sur un groupe de chiffres plus petits que ceux cités par ces dernières et certainement pas moins diversifiées que la perception des participants politiques eux-mêmes.

Ces chiffres révèlent certaines différences subtiles et intéressantes sur la façon dont les partis ont utilisé leur temps d'antenne. L'Inkatha notamment s'est montré différent des deux autres grands partis. Ses représentants ont plus parlé d'eux-mêmes, avec une proportion de références positives légèrement plus élevées comparativement aux grandes habitudes de louange personnelle manifestées par les autres. Toutefois, leurs références concernant les autres partis étaient plus négatives que la norme alors que, de façon surprenante, les commentaires des autres à leur sujet étaient moins négatifs.

DECLARATION POST-ELECTORALE

*page 1 de 1***30 janvier 1995**

**Groupe d'études et de recherches du Bangladesh (SRG)
Observation électorale
Les quatre élections municipales du 22 janvier 1995**

L'équipe électorale du SRG était répartie de la façon suivante:

- Shibgonj** — Observateurs à plein temps, un coordinateur et trois observateurs mobiles ont observé les centres électoraux de Shibgonj lors des élections municipales.
- Sylhet** — Des observateurs à plein temps et une équipe mobile d'observation ont observé quarante-quatre centres de vote de Sylhet, sur un total de cinquante-six.
- Chandpur** — Des observateurs [] à plein temps, avec l'appui des trois observateurs mobiles et deux coordinateurs de salle, ont observé tous les bureaux de vote du secteur municipal de Chandpur.
- Barisal** — Des observateurs à plein temps, cinq coordinateurs et quatre observateurs mobiles ont observé quarante-six centres électoraux sur un total de quarante-sept bureaux de vote lors des élections municipales de Barisal.

Les élections municipales de Shibgonj, Barisal et Chandpur ont été généralement libres et honnêtes. Les électeurs ont manifesté beaucoup d'enthousiasme. La campagne électorale qui a eu lieu dans tout le pays a été très efficace. Les candidats n'ont pas été soumis à des restrictions concernant les dépenses relatives aux élections. Les agents des bureaux de vote étaient présents dans la plupart des bureaux.... La liste électorale n'était pas tout à fait correcte. A Barisal et à Sylhet, quelques bureaux de vote ont été [déplacés] même après la publication [officielle] des [bureaux].

Les élections à Sylhet se sont en général déroulées librement, équitablement et paisiblement, à l'exception de quelques irrégularités limitées (des mineurs ont voté dans plusieurs centres de vote et il y a eu quelques cas d'usurpation d'identité), mais sur une petite échelle. Cependant, les élections n'ont pas pu se dérouler dans sept centres de vote en raison de grèves nationales organisées par des citoyens de la région qui refusaient de faire partie de la municipalité de Sylhet. Quelques électeurs se sont présentés mais des individus soutenant la grève les ont empêchés de voter. Il n'y a eu cependant aucun incident.

En outre, une urne a été saisie par quelques individus de la salle n°1 du bureau de vote 13 de la circonscription n°3. Le vote a été suspendu pendant quelque temps. Toutefois, l'urne scellée fut récupérée avec l'aide d'un organisme chargé du maintien de l'ordre, quinze minutes après la saisie. Les votes ont immédiatement repris sitôt l'urne remise dans la salle de vote. La plupart des candidats de la municipalité de Sylhet ont organisé le transport des électeurs vers les bureaux de vote.

Le SRG préparera un rapport détaillé de son observation des élections couvrant ces quatre municipalités, qui sera présenté très bientôt à la commission électorale.

DECLARATION INTERIMAIRE

page 1 de 8



የኢትዮጵያ የዲሞክራሲ ኮንግረስ
CONGRES ETHIOPIEN POUR LA DEMOCRATIE

ገጽ ፩ ቁጥር 12-17-81

ፖስታ ሣ. ቁ. 7284

ELECTION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE DU 5 JUIN 1994
 MISSION D'OBSERVATION
 COMPTE RENDU PAR LE
 CONGRES ETHIOPIEN POUR LA DEMOCRATIE
 A-BU-GI-DA

22 juin 1994

Addis Ababa, Ethiopie

1. HISTORIQUE DE LA MISSION

L'A-Bu-Gi-Da, le Congrès Ethiopien pour la Démocratie, a mené une mission d'observation des élections de l'assemblée constituante du 5 juin 1994. L'A-Bu-Gi-Da est une organisation civique non partisane qui travaille sur une série d'activités destinées au soutien du processus démocratique telles que l'éducation civique, l'observation des élections et les analyses de politique publique. Elle a été créée le 24 juin 1991.

L'observation des élections faisant partie du mandat de l'A-Bu-Gi-Da, cette dernière a décidé d'observer les élections de l'assemblée constituante et s'est donnée pour objectif de:

- donner à l'organisation les capacités d'observer les élections;
- renforcer les clubs démocratiques locaux d'A-Bu-Gi-Da en les faisant participer à la mission d'observation;
- évaluer, dans des endroits choisis, la mesure dans laquelle les élections étaient libres, honnêtes, compétitives et inclusives; et
- publier un rapport des résultats des recherches de la mission en soulignant les forces et les faiblesses des élections du 5 juin, et en soumettant suggestions et recommandations.

Avant d'aller plus loin, l'A-Bu-Gi-Da souhaite souligner que, comme toutes les organisations non gouvernementales et non partisans, elle n'est intéressée que par l'évaluation du système électoral en place afin de promouvoir la démocratie et non pour révéler les erreurs et blâmer le gouvernement en place ou son opposition.



DECLARATION INTERIMAIRE

page 2 de 8

Pour accomplir sa mission, l'A-Bu-Gi-Da a formé une équipe de 69 observateurs composée de 10 membres du personnel, 25 bénévoles d'Addis-Ababa et 34 membres des clubs démocratiques locaux. Les observateurs bénévoles, qui ont reçu une formation sur l'observation des élections dispensée par des spécialistes nationaux et internationaux, ont du signer une déclaration d'appartenance non partisane avant leur assignation aux différents sites d'observation. Ces observateurs ont suivi un système coordonné de collecte d'informations comprenant des questionnaires à l'intention des autorités électorales, des candidats et du public, ainsi qu'une liste de vérification pour la journée électorale. La mission a couvert 35 circonscriptions dans les secteurs suivants:

- 22 circonscriptions électorales dans Addis-Ababa
- 4 circonscriptions électorales dans le Shoa du nord
- 1 circonscription électorale à Mojo
- 2 circonscriptions électorales à Debre Zeit et dans ses environs
- 1 circonscription électorale à Awasa
- 2 circonscriptions électorales à Dessie et dans ses environs
- 1 circonscription électorale à Dire Dawa (uniquement observation préélectorale)
- 1 circonscription électorale à Bahir Dar
- 1 circonscription électorale à Jimma

Dans ces secteurs, les observateurs de l'A-Bu-Gi-Da ont réalisé 1 232 interviews et ont observé le déroulement du vote dans 668 bureaux de vote. Sur la base de ces observations, l'A-Bu-Gi-Da a effectué une évaluation des élections dans ces secteurs. La déclaration suivante est un résumé des ses conclusions, qui seront suivies ultérieurement d'un rapport plus approfondi.

RESUME DES OBSERVATIONS

A. Introduction

Les élections constituent à la fois un exercice technique et un processus politique. L'aspect technique inclut l'administration des élections, les préparations logistiques et les procédés matériels utilisés pour inscrire les électeurs. La composante politique comprend des questions concernant le niveau de compétition, le niveau d'implication des électeurs et celui de l'intérêt qu'ils portent au processus électoral, ainsi que le niveau d'intégration de tous les partis. Les observateurs électoraux doivent évaluer le processus sous un angle à la fois technique et politique. Conformément à cette déclaration, l'A-Bu-Gi-Da a regroupé ses conclusions sous deux titres différents: « Aspects administratifs et de procédure » et « Aspects politiques ».

B. Aspects administratifs et de procédure de l'élection

En général, l'A-Bu-Gi-Da a conclu que dans les endroits où elle a effectué ses observations, le Conseil national des élections a fait un travail satisfaisant aussi bien sur le plan de l'organisation que sur celui de la

DECLARATION INTERIMAIRE

page 3 de 8

conduite des élections. L'A-Bu-Gi-Da a noté en particulier que:

1. Le processus a réussi à inciter les citoyens à s'inscrire et à voter.

2. Le matériel a été livré à temps et en quantité suffisante.

3. En général, les agents de bureaux de vote ont fait leur travail d'une manière assez compétente.

4. Le Conseil électoral a créé un nouveau système de formation efficace et peu coûteux. Bien que l'A-Bu-Gi-Da ait noté quelques secteurs où les autorités électorales n'étaient pas bien formées, la plupart des agents semblaient généralement bien connaître les procédures. Parmi les agents électoraux observés par les membres d'A-Bu-Gi-Da, 89,7 % ont reconnu que la formation a été adéquate.

5. La plupart des administrateurs étaient ouverts et sensibles aux commentaires faits par les observateurs de l'A-Bu-Gi-Da. Par exemple, en réponse à leurs commentaires, les agents électoraux ont demandé dans plusieurs cas à des individus armés de sortir du bureau de vote.

6. Le Conseil national des élections a manifesté une assez grande flexibilité en donnant son accord pour modifier une régulation interdisant aux observateurs de faire des déclarations publiques sur leurs conclusions tant que les résultats officiels n'étaient pas publiés. Les membres de l'A-Bu-Gi-Da et d'autres autorités avaient critiqué cette mesure, la jugeant en contradiction avec la provision de liberté d'expression de la Charte transitionnelle et aux normes internationales sur l'observation des élections.

En outre, l'A-Bu-Gi-Da apprécie le fait que le Conseil national des élections soit une entité indépendante.

En dépit de l'évaluation générale très positive de l'aspect administratif des élections par l'A-Bu-Gi-Da, certains de ses observateurs ont tout de même observé quelques irrégularités et problèmes de procédure:

1. Les bulletins n'étaient pas clairs. Beaucoup d'entre eux comportaient plus de symboles que de candidats, obligeant les agents électoraux à expliquer aux électeurs le symbole qu'ils devaient choisir. Cet élément constituait une occasion possible d'influencer le choix des électeurs. Dans de nombreux cas, des observateurs de l'A-Bu-Gi-Da ont vu des agents électoraux intervenir personnellement en indiquant avec les mains ou par une expression du visage le candidat à choisir. Dans un bureau de vote en particulier, un agent est entré dans l'isoloir pour aider les électeurs à marquer les bulletins. Même s'il s'agit d'une bonne intention, cette assistance représente une infraction sérieuse au principe électoral le plus important: le secret du vote.

2. Le second dépouillement des bulletins au niveau du Woreda aurait pu permettre d'inciter à la fraude. La loi électorale stipule que toutes les urnes doivent être comptées une fois au bureau de vote à la fin de la journée et une nouvelle fois au bureau de Woreda quelques jours plus tard. L'urne est gardée sous étroite

DECLARATION INTERIMAIRE

page 4 de 8

surveillance au cours de la journée électorale et on peut être assuré de l'exactitude du dépouillement de la journée électorale. Cependant, il ne serait pas difficile de changer ou de remplir les urnes qui ne sont pas étiquetées, une fois qu'elles se trouvent en dehors de la surveillance des observateurs au bureau de vote. En outre, le second dépouillement, qui prend beaucoup de temps; est inhabituel au regard des normes internationales. Bien que l'A-Bu-Gi-Da n'ait détecté aucune fraude durant l'observation de dépouillement de Woreda, la mission s'inquiète du fait que le système mis en place peut encourager la fraude.

3. L'éducation des électeurs n'était pas suffisante. Dans 70 % (91 sur 131) des bureaux de vote couverts en dehors d'Addis-Ababa, les observateurs de l'A-Bu-Gi-Da ont observé une certaine confusion chez les électeurs. A Addis-Ababa, environ 20 % des bulletins ont été endommagés. Dans de nombreux cas, les électeurs ont eu besoin d'aide à chaque étape du processus électoral. En outre, certains électeurs semblaient ignorer les principes élémentaires guidant le choix d'un candidat. Par exemple, certains ont expliqué aux observateurs de l'A-Bu-Gi-Da qu'ils avaient choisi un symbole particulier parce qu'ils avaient été attirés par ce symbole, sans pouvoir dire le candidat qu'il représentait.

4. Une fois au moins, les électeurs ont été menacés de représailles s'ils ne votaient pas. Dans la ville d'Armania, dans la Zone du Shoa du nord, les observateurs d'A-Bu-Gi-Da ont entendu des officiels locaux faire l'annonce suivante à l'aide de porte-voix: « Si vous ne venez pas voter, nous nous verrons obligés de prendre certaines mesures. » Bien qu'il s'agisse peut-être d'un incident isolé, l'A-Bu-Gi-Da s'inquiète de fait que des citoyens aient été contraints de voter. De plus, l'organisation est au courant d'allégations d'après lesquelles certains citoyens auraient été contraints de s'inscrire. Le Conseil national des élections devrait enquêter sur ces rumeurs et, si elles s'avèrent exactes, prendre des mesures correctives.

5. Des individus armés ont pu pénétrer dans des bureaux de vote ou circuler aux abords sans être inquiétés. Les observateurs d'A-Bu-Gi-Da ne les ont pas vu agir, pour la plupart, de façon agressive ou intimidante, mais leur présence peut avoir produit un effet sur les électeurs.

6. Dans un cas, les signatures de qualification de candidature d'un candidat ont paru similaires à certains des observateurs d'A-Bu-Gi-Da. Cette similarité a soulevé des doutes sur l'authenticité des signatures.

7. Dans trois cas, on a empêché des observateurs d'A-Bu-Gi-Da de faire leur travail. Dans un des cas, les officiels n'ont pas laissé les observateurs observer le dépouillement. Dans deux autres cas, de brèves arrestations d'observateurs par des agents de police ont été observées. Bien qu'il s'agissent d'incidents isolés, ils constituent une dangereuse transgression aux dispositions des lois électorales sur les observateurs.

8. Le Conseil national des élections n'a pas fourni de raisons suffisantes au public éthiopien pour le renvoi des élections dans la région 5 de Dire Dawa.

DECLARATION INTERIMAIRE

page 5 de 8

C. Aspects politiques de l'élection

Les questions administratives et de procédure abordées à la section B font largement partie du domaine des Conseils électoraux régionaux et nationaux auxquels revient le mérite du succès administratif des élections. Toutefois, il serait bon que ces Conseils apportent des améliorations aux failles actuelles. La section C qui couvre les aspects politiques des élections, s'adresse à un public plus large. La responsabilité d'un processus politique réussi, compétitif et inclusif, stimulant la participation du citoyen, incombe aux diverses agences gouvernementales aussi bien qu'aux partis politiques, groupes civiques, églises, syndicats et autres organisations. C'est à ce groupe plus étendu de dirigeants civiques et politiques que s'adressent les commentaires suivants:

En tant que partie intégrante de la transition de l'Ethiopie vers la démocratie, l'élection de l'Assemblée Constituante a été conçue pour résoudre les problèmes politiques suivants: qui doit définir la constitution? Que doit contenir cette constitution? L'A-Bu-Gi-Da croit fermement qu'une mission complète d'observation doit poser la question, à savoir l'élection a-t-elle réussi à résoudre ces problèmes politiques?

Pour obtenir une réponse valable, l'A-Bu-Gi-Da a décidé de collecter des informations. Tout d'abord, elle a écrit aux partis politiques pour déterminer les raisons de leur participation ou de leur non participation aux élections. Ensuite, elle s'est entretenue avec les candidats pour déterminer s'ils offraient des politiques alternatives concernant le projet de la constitution. Puis, l'A-Bu-Gi-Da s'est informée auprès des citoyens pour déterminer leur point de vue sur le processus électoral. Par la suite, l'A-Bu-Gi-Da a interviewé les agents électoraux pour déterminer si la formation qu'ils avaient reçue était suffisante pour mener à bien les élections. Enfin, l'A-Bu-Gi-Da a observé les élections du 5 juin 1994. Ces activités lui permettent de faire les remarques suivantes:

1. Les partis de l'opposition, tels que le Front démocratique du peuple Gurage et la Coalition démocratique de la population sud éthiopienne ont fait savoir à l'A-Bu-Gi-Da, et ce par courrier, qu'ils boycottaient les élections pour un grand nombre de raisons, entre autres: 1) qu'on les avait empêché de fonctionner en toute liberté et 2) qu'ils ne voulaient pas participer à une victoire prédéterminée du EPRDF.

2. En raison du boycottage organisé par l'opposition, aucun point de vue différent sur le projet de la constitution n'a été présenté de manière systématique et organisée. Dans 28 des 34 circonscriptions électorales observées par l'A-Bu-Gi-Da, il n'y avait qu'un seul parti politique en lice. L'absence de structures organisationnelles au sein d'un grand nombre de partis politiques a limité l'intensité de la campagne. Par exemple, des candidats interviewés par l'A-Bu-Gi-Da n'ont organisé que 3 ou 4 rassemblements politiques et affiché seulement 100 à 150 posters.

3. Dans beaucoup de circonscriptions observées par l'A-Bu-Gi-Da, les électeurs n'ont pas eu à choisir entre différents points de vue sur la constitution. Dans 75 % des circonscriptions électorales à l'extérieur d'Addis-Ababa, il n'y avait pas de candidat présentant un point de vue différent de la constitution. Vingt-cinq

DECLARATION INTERIMAIRE

page 6 de 8

pour cent des circonscriptions électorales n'ont présenté qu'un seul candidat.

4. Comme l'illustre le tableau à la page suivante, un pourcentage élevé de citoyens ont exprimé leur insatisfaction sur le plan de la compétitivité des élections et du choix des candidats, particulièrement à l'extérieur d'Addis-Ababa. Le tableau présente un résumé des résultats du sondage d'opinion réalisé par l'A-Bu-Gi-Da sur les élections.

SONDAGE D'OPINION SUR LES ELECTIONS DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Lieu	Inter views	Nombre prévoyant de voter	Les élections sont-elles compétitives?			Etes-vous satisfait des candidats?		
			Oui	Un peu	Non	Oui	Un peu	Non
Mojo	29	20	17	6	6	16	3	7
D/Zeit Ville	24	12	8	7	9	7	6	11
D/Zeit/Rural	30	21	17	4	8	17	2	9
Jimma	123	53	48	22	53	41	26	56
N. Shoa	202	107	61	30	60	46	31	94
Dessie	76	37	19	8	46	18	10	47
Kombo-Icha	48	37	41	2	1	38	7	1
Bahir Dar	104	74	43	23	38	33	34	37
Awasa	154	101	60	34	52	54	34	61
Total	790	462	314	136	293	272	153	323
Pour-cent		58%	42%	18%	40%	36%	21%	43%
A. Ababa	442	292	218	72	141	205	78	141
Pour-cent		66%	50%	17%	32%	48%	19%	33%

Remarque: Certaines personnes ne répondirent pas à toutes les questions.

5. Bien que les chiffres complets ne soient pas encore disponibles, un pourcentage important de la population s'est abstenu de voter. Le Conseil national des élections annonçait un taux d'inscriptions de 66 %. Si 80 % des inscrits ont voté, le pourcentage d'Ethiopiens éligibles participant est seulement de 53 %.

6. La loi électorale n'a pas permis à certains anciens soldats et aux membres du WPE de voter. En outre, l'exigence de deux ans de résidence dans le pays a empêché un nombre considérable de personnes d'exprimer leur choix par le vote. Aucune disposition n'a été prise concernant les électeurs éligibles en voyage le jour des élections.

DECLARATION INTERIMAIRE

page 7 de 8

7. L'A-Bu-Gi-Da a eu connaissance d'une allégation venant d'Ambo d'après laquelle un candidat indépendant, du nom de *Dejene Bellihu*, et ses supporters avaient été harcelés et détenus pendant un certain nombre de jours. Elle a dépêché un groupe d'observateurs qui, après un entretien avec le candidat, a confirmé l'allégation. Bien que cet incident puisse également avoir été un cas isolé, il peut contribuer à renforcer la perception que l'actuel gouvernement n'autorise pas forcément la compétition.

A partir des observations ci-dessus mentionnées, l'A-Bu-Gi-Da a conclu que les niveaux de compétitivité et d'intégration des élections étaient peu élevés. C'est pour cette raison qu'elle doute que les membres élus à l'Assemblée Constituante représenteront de façon satisfaisante les différents niveaux de l'opinion publique éthiopienne sur la constitution.

III. RECOMMANDATIONS

A. Recommandations techniques

1. Les bulletins devraient comporter autant de symboles que de candidats. En outre, le nom ou la photo du candidat devrait figurer sur le bulletin.
2. Les bulletins ne devraient être comptés qu'une fois, au bureau de vote, en la présence des observateurs et représentants des candidats qui devraient recevoir, chacun, une copie signée et scellée de l'enregistrement du dépouillement.
3. L'accès des bureaux et leur proximité devrait être interdit aux gens armés.
4. Les procédures de vote dans les bureaux de vote devraient être clairement établies et strictement respectées. Elles devraient s'assurer, en particulier, que les électeurs peuvent voter dans un endroit totalement secret et libre de toute suggestion ou influence excessive de la part des agents électoraux, observateurs, policiers ou autres.
5. Le droit de ne pas voter devrait être respecté. Aucun officiel du gouvernement ou représentant d'un parti ne devrait contraindre les citoyens à voter.
6. Les urnes devraient faire l'objet de la plus grande sécurité. Les bulletins supplémentaires devraient être signalés. Tout bulletin devrait porter un numéro de série imprimé sur un papier ne pouvant pas être facilement reproduit.
7. Le nombre de signatures nécessaires pour les candidats devrait être substantiellement réduit.

DECLARATION INTERIMAIRE

page 8 de 8

B. Recommandations politiques

1. Le TGE et les partis ayant participé au boycottage devraient entamer un forum de négociations en toute bonne foi. D'abord et avant tout, ils devraient s'engager à créer un processus démocratique plus ouvert. L'Afrique du Sud fournit des leçons valables relatives à l'importance de la bonne foi dans les négociations et de l'ouverture à tous.

2. Les citoyens et leaders politiques devraient comprendre qu'ils ont un rôle à jouer dans la réalisation d'élections libres et honnêtes. L'honnêteté du processus a considérablement augmenté dans d'autres pays grâce à l'action d'organisations extérieures au gouvernement. Des partis politiques ont, par exemple, déployé des observateurs qui ont confirmé que les urnes étaient vides au commencement de la journée électorale, surveillé le vote et ensuite observé le dépouillement. Une telle attention tout au long du processus peut largement réduire les possibilités de fraude. La crainte de fraude peut être l'une des raisons ayant motivé la décision de boycottage par les partis de l'opposition. En ce qui concerne les décisions sur de futures élections, l'organisation A-Bu-Gi-Da recommande que les partis politiques ne sous-estiment pas les mesures qu'ils peuvent prendre eux-mêmes pour permettre la mise en place d'un processus transparent.

3. L'organisation A-Bu-Gi-Da croit que les allégations d'après lesquelles on aurait empêché à des partis de fonctionner librement ainsi que celles concernant d'autres formes de harcèlement doivent être prises très au sérieux. L'organisation compte mener des investigations sur des allégations spécifiques provenant de partis, et incite d'autres entités indépendantes et organisations non partisans à faire de même. De plus, elle encourage le gouvernement de transition à promouvoir activement des activités de pluralisme politique dans tout le pays. Il peut le faire en assurant tous les partis officiellement déclarés que leur droit d'organisation sera respecté et s'assurant également que les officiels et le personnel de sécurité au complet comprennent et respectent l'inviolabilité de la provision sur la liberté de rassemblement de la Charte transitionnelle.

4. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales devraient organiser des programmes d'éducation des électeurs pour sensibiliser ces derniers au processus de vote.

5. Les gouvernements étrangers, ainsi que les organisations internationales non gouvernementales et civiques, devraient jouer le rôle de facilitateurs dans la consolidation du processus démocratique en Ethiopie.

Pour sa part, l'organisation A-Bu-Gi-Da est prête à déployer des efforts substantiels pour contribuer à des élections parlementaires plus compétitives et plus ouvertes en termes d'intégration. Ces efforts devraient inclure des programmes d'éducation des électeurs sur une grande échelle, la formation des agents des partis et des fonctionnaires et une observation intensive du processus électoral dans sa totalité.

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

SELECTION DE PUBLICATIONS DU NDI

- *Civic Education and Parliamentary Dialogue in Albania 1991-1994*
- *The October 13, 1991 Legislative and Municipal Elections in Bulgaria*
- *The June 1990 Elections in Bulgaria*
- *An Assessment of the October 11, 1992 Election in Cameroon*
- *Democracies in Regions of Crisis – Botswana, Costa Rica and Israel (1990)*
- *The New Democratic Frontier – A country by Country Report on the 1990 Elections in Central and Eastern Europe*
- *1990 Elections in the Dominican Republic*
- *An Evaluation of the June 21, 1992 Elections in Ethiopia*
- *The November 1990 National Elections in Guatemala (November 1991)*
- *The 1990 General Elections in Haiti (December 1990)*
- *The Public's Right to Know: Providing Access to Government Information – A Report on an NDI Conference on Promoting Government Transparency in Latvia (1994)*
- *Nation Building: The UN and Namibia (1990)*
- *Civil-Military Relations in Nicaragua (1995)*
- *Coordinating Observers in the 1993 Elections in Niger*
- *The October 1990 Elections in Pakistan*
- *Palestinian Perspectives on Democracy (1994 English/Arabic)*
- *The May 7, 1989 Panama Elections*
- *Voting for Greater Pluralism: The May 26, 1991 Municipal Elections in Paraguay*
- *The 1989 Paraguayan Elections: A Foundation for Democratic Change*
- *Reforming the Philippine Electoral Process: 1986-1988 (Reissued Summer 1991)*
- *The May 1990 Elections in Romania*
- *Pre-Election Report on the December 1993 Elections in the Russian Federation*
- *An Assessment of the Senegalese Electoral Code (1991 English/French)*
- *Uneven Paths: Advancing Democracy in Southern Africa (1993)*
- *Promoting Participation in Yemen's 1993 Elections*
- *Building a Civil Society in the Former Yugoslav Republic of Macedonia (1995)*
- *The October 31, 1991 National Elections in Zambia*

- A** Un besoin
- B** Un plan général
- C** Des méthodes d'organisation
- D** Un comité de direction et une structure organisationnelle démocratique
- E** La crédibilité
- F** Les fonds d'exploitation
- G** Les bureaux
- H** Le personnel
- I** Le recrutement
- J** La formation
- K** Le manuel de formation
- L** L'information du public
- M** La logistique
- N** La coordination
- O** La sécurité
- P** Le système électoral
- Q** L'instruction civique et l'éducation des électeurs
- R** L'inscription des électeurs, partis politiques et candidats
- S** La campagne électorale
- T** Les médias
- U** Le vote
- V** Le dépouillement
- W** Le comptage
- X** La période post-électorale
- Y** Les rapports post-électoraux
- Z** Les considérations finales

MANUEL DU NDI

L'Observation des Elections par des Organisations Nationales

Un Guide de A à Z

L'INSTITUT NATIONAL DEMOCRATIQUE
POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES
1717 Massachusetts Ave., NW, 5ème étage
Washington, DC, 20036
TEL 202/328-3136 FAX 202/939-3166
E-MAIL demos@ndi.org HOME PAGE www.ndi.org
